

ENVIRONNEMENT / Déficit hydrique, agressions chimiques... Un constat alarmant

Inquiétudes autour de la nappe phréatique de la Crau

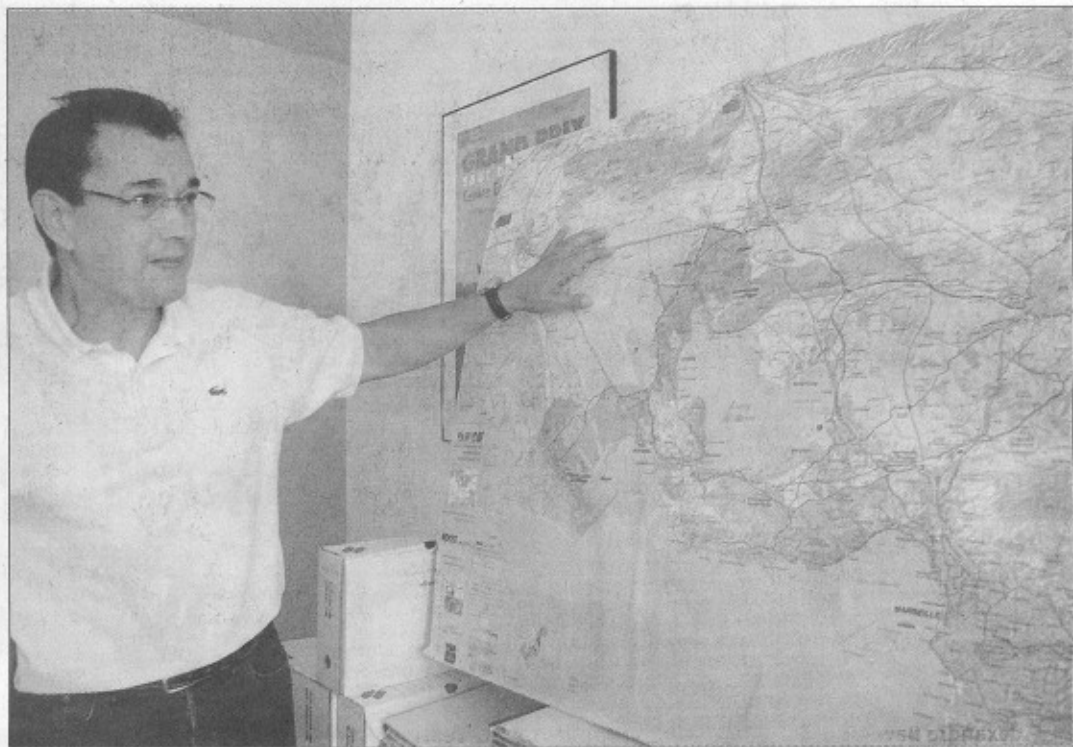
Par Stéphane Rossi

srossi@laprovence-presse.fr

Peu d'Istréens le savent mais, au prix actuel de l'eau potable, ils vivent sur une véritable mine d'or. En effet, avec ses 550 millions de mètres cubes (soit, à peu près, la moitié de l'étang de Berre), la réserve souterraine d'eau potable - la nappe phréatique - de la Crau, est la plus grande réserve d'eau potable souterraine d'Europe. Chaque jour, on y prélève près de 50 millions de mètres cubes pour alimenter un bassin de 150 000 personnes sur 16 communes. Mais cette mine d'or a un gros inconvénient.

Car si son eau est d'une qualité incomparable, la nappe est très peu profonde, ce qui la rend d'autant plus perméable à tout type de pollution. Plus encore, les épisodes successifs de sécheresse la menacent sans que l'on puisse, pour l'heure, trouver un quelconque moyen de remédier à ce problème. Alain Detavernier, président du Symcrau, le Syndicat mixte d'étude de la Crau, s'alarme même de la situation. "Depuis près de trois mois, la nappe montre quelques signes alarmants", explique-t-il. *Beaucoup de puits agricoles sont asséchés et la pauvreté de l'alimentation pluviale ne laisse rien présager de bon.*

Les arrosants - essentielle- ment des paysans qui irriguent leurs cultures avec



► Alain Detavernier, président du Symcrau, montre l'étendue de la nappe phréatique de la Crau qui s'étend sur 500 km². / PHOTO S.R.

“ Depuis la création du syndicat, nous collectons toutes les études faites sur la nappe et l'on recense les différentes sources de pollution susceptibles d'affecter la nappe.”

ALAIN DETAVERNIER

de l'eau douce, ressource qui alimente aux deux tiers la nappe - ont mis en eau plus tôt. Mais le déficit hydrique est trop important pour combler les manques.

Pour le Symcrau, créé il y a un an, il est urgent d'agir. Mais comment ?

"Depuis la création du syndicat, nous collectons toutes les études faites sur la nappe et l'on recense les différentes sources de pollution susceptibles d'affecter la nappe, ajoute Alain Detavernier. Nous allons dresser un constat, un état des lieux le plus exhaustif possible et déterminer les zones de vulnérabilité de la nappe."

S'ensuivra ensuite, une phase d'action, vraisemblablement sous la forme d'un syndicat de réalisation, structure plus adaptée à la conduite de tels projets.

L'objectif, bien sûr, est d'arriver à pérenniser la ressource tout en conservant la qualité des eaux souterraines. Sans préjuger du résultat, on peut penser qu'il sera demandé, à tous - industriels, agriculteurs, citoyens - de faire un effort. Un effort qui passera par l'arrêt du gaspillage de nos ressources essentiellement. ■

PRATIQUE

Le Symcrau réunit 16 collectivités du pays d'Arles, du pays saronais et pays martégal et de Ouest Provence. Son budget annuel est de 288 486 € dont 27 675 € de Ouest Provence.

L'interview de la semaine

jeudi 19 février 2004



Didier Tronc directeur du Comité du Foin de Crau

Le comité du Foin de Crau, association Loi 1901, compte 260 adhérents. Il a pour but :

- l'organisation du marché du foin de Crau
- la défense des producteurs
- la diffusion des qualités substantielles du foin de Crau afin d'en développer la consommation sur le plan national et international
- la recherche de l'amélioration des méthodes de production
- la promotion de l'Appellation d'Origine Contrôlée

Il est gestionnaire de l'Appellation d'Origine Contrôlée et coordonne le projet européen NATURA 2000

Pratique

Comité du Foin de Crau

Rue Léo Lelée
13310 St MARTIN DE CRAU

Tél : 04 90 47 29 33
Fax : 04 90 47 42 09

didier.tronc@foindecrau.com

Le site Internet

www.foindecrau.com

Archives interviews

Mis en ligne le 19 / 02 / 04

Créé en 1977 avec pour mission d'organiser le marché du foin de Crau et promouvoir l'appellation, le Comité a peu à peu développé d'autres actions. Installé à Saint-Martin-de-Crau et dirigé depuis 1991 par l'agriculteur istréen Didier Tronc, le Comité du Foin de Crau a développé une casquette environnementale. Il met en oeuvre localement le programme Natura 2000.

- Quelles sont les missions du Comité du Foin de Crau ?

Didier Tronc : « Au départ, en 1977, le Comité avait une vocation essentiellement technique d'organisation et de développement du marché du Foin de Crau. Depuis ses missions ont évolué avec la prise en charge de la promotion du produit pour développer les marchés à l'export, la mise en oeuvre localement de la Directive Natura 2000 ».

- Le Comité regroupe tous les exploitants ?

Didier Tronc : « La quasi-totalité des agriculteurs sont représentés au sein du Comité qui regroupe 260 exploitations soit 9 000 hectares sur les 12 000 hectares de prairies de la plaine de la Crau, qui en compte 52 000 au total dans le périmètre de L'AOC (appellation d'origine contrôlée) ».

- Quelle est la situation agricole dans ce secteur ?

Didier Tronc : « Nous avons un produit dont la production est régulière mais dont le prix de vente est très dépendant de l'offre et de la demande. Cette année est exceptionnelle en raison de la canicule. Mais nous avons également un coût de production plus important que dans les autres régions fourragères. Le foin de Crau est connu au niveau national, mais il est plus cher que les foins de pays. Car nous sommes très éloignés des zones de consommation et les coûts de transport peuvent représenter jusqu'à 50% de plus sur le produit ».

- Quels sont les enjeux sur ce territoire ?

Didier Tronc : « Nous sommes sur un espace qui subit une forte pression foncière avec une urbanisation et une industrialisation importante et la présence d'une arboriculture industrielle consommatrice d'espace même si ce mouvement s'est stabilisé dernièrement. Cette situation entraîne une forte hausse du prix des terres agricoles. Là où dans certaines régions françaises le prix de l'hectare oscille entre 1 500 et 2 500 €, il faut compter entre 9 500 et 10 500 € l'hectare de prairie en Crau. Sur certaines villes comme Istres, la pression est encore plus forte. Actuellement un jeune qui voudrait s'installer en foin de Crau et qui ne serait pas fils d'agriculteur mettrait deux générations à amortir le prix d'achat du foncier ».

- La gestion de l'eau est aussi un enjeu majeur ?

Didier Tronc : « L'irrigation fait la particularité de ces prairies, sinon on n'aurait que des galets dans la Crau. C'est un système unique dans toute l'Europe à une telle échelle. Le système d'irrigation est géré par des syndicats d'arrosants. Le prix de l'eau varie entre 30 à 45€ l'hectare mais peut monter jusqu'au 275 € l'hectare pour les terres les plus éloignées du réseau principal d'irrigation. Un coût qui est entièrement à la charge des exploitants. Or c'est bien le système d'irrigation des prairies de la Crau qui permet d'alimenter la nappe phréatique de la Crau. Cette nappe phréatique alimentant elle plus de 250 000 personnes et de nombreux industriels. Le jour où il n'y a plus d'irrigation, la nappe phréatique ne sera plus alimentée ».

Interview : Valérie Saint-Félix





Un écosystème unique en Europe

La plaine de la Crau

IstresMagazine

Istres
Magazine

novembre
2000

Avec plus de 11 600 hectares sur notre commune, la plaine de la Crau, zone naturelle protégée, offre un biotope exceptionnel, entretenu notamment par le pâturage des moutons et l'activité agricole.

La plaine de la Crau a été formée par la Durance qui, il y a bien longtemps n'était pas encore un affluent du Rhône et se jetait directement dans la mer. Ce fleuve charriait et polissait dans son lit, depuis les Alpes, des tonnes de cailloux. Lorsque la Durance fut déviée de son cours et alla se jeter dans le Rhône, elle laissa à l'emplacement de son ancien delta une zone semi désertique : la Crau et les galets ronds caractéristiques de sa plaine. Comprise entre les Alpilles au nord, la Camargue à l'ouest, la Méditerranée au sud et l'étang de Berre à l'Est, la formation géologique de la Crau s'est achevée, il y a 12 000 ans environ. A Istres, la Crau s'étend de la zone du Tubé aux limites d'Entressen, soit plus de 70 % de la surface de la commune. Partie intégrante de notre environnement direct, ce vaste territoire (plus de 50 000 hectares au total) dont un quart se trouve à Istres (plus de 11 600 ha) a de tout temps servi à l'activité humaine qu'elle soit industrielle ou agricole. Une agriculture spécifique avec l'élevage des moutons et la production de l'un des meilleurs foins du monde. Cette activité, rendue possible grâce notamment à un ingénieux réseau d'irrigation imaginé au 16ème siècle par Adam de Craonne, permet de maintenir et d'entretenir un écosystème indispensable à la faune et la flore qui composent la plaine de la Crau.

La Crau "sèche", réserve naturelle à préserver.

Paysage le plus caractéristique de la plaine de la Crau, les coussouls qui constituent la "Crau sèche". Il s'agit de vastes étendues de cailloux, à l'herbe rase, dans lesquelles ne pousse aucun arbre. Le climat y est chaud et sec. Durant la nuit, les galets restituent la chaleur emmagasinée au cours de la journée, ce qui est très important pour la faune et la flore. La plaine de la Crau est depuis les temps les plus reculés, une terre pastorale. On y trouve aujourd'hui plus de 60 % des troupeaux de moutons des Bouches-du-Rhône, et près de 200 éleveurs. Dans le passé, les "tondeurs" de moutons, istréens, y étaient réputés pour la qualité de leur travail... Les troupeaux (en grande partie de race Mérinos) pâturent dans cette zone au printemps avant le départ en transhumance dans les Alpes. Ce pâturage maintient l'herbe rase, indispensable aux oiseaux steppiques qui nichent en Crau. Depuis 1979 les coussouls ont été classés par l'Union Européenne "espaces protégés : zone de protection spéciale des oiseaux" (ZPS). Cette zone s'étend sur un secteur de 11 500 hectares compris entre Arles et Fos-sur-Mer. En 1983, la Crau a été classée au second rang des 12 sites naturels à conserver en priorité en Europe.

La Crau "humide", enjeu majeur pour l'avenir.

Afin de pouvoir cultiver ces terres arides, l'homme a aménagé certaines zones en y construisant des canaux d'irrigation amenant l'eau indispensable aux cultures. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui, la "Crau humide". Sur les terres irriguées, les limons apportés par la Durance créent peu à peu un sol sur lequel pousse la prairie de Crau. Le foin, venant de ces prés est d'une qualité exceptionnelle.

Labélisé AOC depuis 1997, le foin de Crau est utilisé principalement pour l'alimentation des chevaux du bétail.

Plus de 100 000 tonnes de foin, dont 11 400 tonnes sur Istres et Entressen, sont produites annuellement sur 13 000 hectares de prairie, dont 1 420 hectares sur le territoire de notre commune. Les prés sont irrigués par submersion tous les 10 jours durant 8 mois. Il faut environ 10 ans pour que le pré arrive à un stade d'équilibre pour fournir un foin irréprochable.

Cet apport d'eau douce constitue 70 % du renouvellement de la nappe phréatique de Crau qui alimente en eau potable de nombreuses communes de la région. Plus de 200 000 personnes (dont Istres et Entressen) utilisent quotidiennement cette eau (usage domestique, industriel ou agricole).

C'est donc un enjeu majeur de notre environnement et de notre qualité de vie.

archives
presse



bienvenue

Musée d'Istres, vitrine sur la Crau

Dernière steppe française, les coussouls de la Crau constituent un biotope exceptionnel. Le Musée d'Istres offre une fidèle reconstitution des différentes espèces d'oiseaux et de plantes rencontrées en Crau grâce à des vitrines qui abritent végétation et animaux naturalisés. Cette reconstitution évoque également l'histoire de la Crau, de la préhistoire jusqu'aux activités contemporaines.

Musée d'Istres, place du Puits Neuf, Téléphone 04 42 55 50 08.
Ouvert 7j/7 de 9h à 12h et de 14h à 18h.

La fête des Bergers

La Fête des Bergers

Il s'agit de l'une des manifestations les plus attendues et les plus populaires du calendrier istréen.

La fête des bergers, véritable hymne à la tradition provençale, évoque le pastoralisme et la transhumance en Crau. Cette année, elle aura lieu du 29 novembre au 3 décembre.

Un foin AOC

Le foin de Crau est le premier produit alimentaire classé Appellation d'Origine Contrôlée à ne pas être destiné à l'homme. Le foin de Crau est considéré comme étant l'un des meilleurs fourrages au monde. La zone "foin AOC" s'étend sur 13 000 hectares et concerne 9 communes dont 620 ha sur Istres et 800 ha sur Entressen.

Cette activité agricole est primordiale pour l'équilibre de la nappe phréatique de la Crau. C'est grâce à elle que nous y puisons de l'eau potable en grande quantité. Sans le foin de Crau la nappe phréatique ne serait alimentée que par l'eau de pluie et serait donc totalement insuffisante pour les besoins en eau des populations environnantes.

De : "France Nature Environnement" <diffusion@fne.asso.fr>
À : <masregala@neuf.fr>
Envoyé : vendredi 13 juillet 2007 18:15
Objet : communiqué "50 % des sols gravement touchés en Europe : Un projet de directive pour les protéger en débat !"

Si ce communiqué ne s'affiche pas correctement : <http://www.fne.asso.fr/cp.php>
Pour le télécharger au format pdf : http://www.fne.asso.fr/GP/actualite/chercher_cp.php?QTable=cp



Communiqué de Presse

vendredi 13 juillet 2007

50 % des sols gravement touchés en Europe Un projet de directive pour les protéger en débat !

La proposition de directive définissant un cadre pour la protection des sols de la Commission va faire l'objet des débats du comité environnement du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne respectivement les 16 et 19 juillet prochain.

En Europe, presque 50 % des sols sont gravement touchés par la contamination, l'érosion, le tassement, l'urbanisation massive ou encore la désertification (péninsule ibérique). Cette crise n'épargne pas la France : 4 millions d'hectares (sur 56 millions) sont aujourd'hui touchés par l'érosion ; **60 000 hectares sont urbanisés chaque année, soit un département tous les 10 ans**, alors que 75 millions de français attendront que l'agriculture pourvoient à leur alimentation en 2025.

C'est dans ce contexte marqué par l'urgence écologique que nos représentants à l'Union européenne auront à débattre les 16 et 19 juillet prochain du projet de directive définissant un cadre pour la protection des sols proposé par la Commission européenne.

La fédération FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE), qui regroupe 3 000 associations sur l'ensemble du territoire français, accueille favorablement le principe d'une directive cadre pour la préservation de cette ressource précieuse qu'est le sol.

Malheureusement, FNE ne peut que souligner la faiblesse du texte actuellement discuté. Celui-ci n'affirme pas clairement les principes de base devant guider la politique de l'Union européenne et de ses membres en matière de sols. La proposition de la Commission ne contient pas plus d'objectifs à atteindre sur le long terme et laisse ainsi planer sur cette directive fondamentale une imprécision regrettable.

Il serait fâcheux que le législateur communautaire passe à côté de cette formidable occasion d'affirmer des principes forts pour protéger une ressource non renouvelable et essentielle, dont la préservation est un élément clé pour faire face aux grandes problématiques environnementales actuelles et futures : ressource en eau, changement climatique, biodiversité, ressource alimentaire.

14/07/2007

FNE demande donc aux représentants français qui participeront aux discussions sur ce texte de défendre une directive ambitieuse, en prenant en compte les propositions qu'elle a formulées jusqu'ici. L'intégration de celles-ci est un minimum indispensable pour redonner à la directive toute l'envergure qu'elle nécessite.

Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement
Reconnue d'utilité publique

Siège Social : 57, rue Cuvier - 75231 Paris cedex 05 - <http://www.fne.asso.fr>

Pour ne plus recevoir d'information de FNE, ou mettre à jour vos abonnements : [cliquez-ici](#).

Pour vous inscrire à nos listes de diffusion : [cliquez-ici](#).

Pour tout problème **technique** : webmaster@fne.asso.fr.